



Comité social d'administration Alimentation (CSA Alimentation) du 24 avril 2026

Compte-rendu et déclaration liminaire

Paris, le 24 avril 2026

L'UNSA était représentée par Emilie Cerisier et Franck Garrigues.

Ce CSA Alimentation a débuté par la réponse de la Directrice Générale de l'Alimentation aux inquiétudes exprimées par les organisations syndicales (OS) sur l'épuisement des équipes et le manque de moyens dans le contexte de restriction budgétaire actuel.

Vous retrouverez dans la déclaration liminaire de l'UNSA ci-après ces différents éléments.

L'administration a confirmé faire la demande de moyens supplémentaires au regard de la PSU et de la gestion des crises qui perdure. La non visibilité du Reset Brexit place le ministère en difficulté car la DGAL ignore combien de postes resteront mobilisés sur les SIVEP, combien seront à ventiler au MAASA et combien seront retirés. Elle espère que le sommet de fin juin entre le Royaume-Uni et la Commission Européenne permettra d'y voir plus clair.

Concernant la gestion de crise de la DNC : la DGAL soutient les structures et les agents qui sont mis en difficultés. Ils font désormais face à des antivax qui refusent la vaccination et posent soucis aux départements concernés.

La brigade pour les contrôles de denrées importées, évoquée par le ministre, n'est pas encore bien définie car il faut des agents disponibles (une centaine d'agents). Elle sera peut-être mise en œuvre après le Reset BREXIT. Une quinzaine d'inspections ont déjà été effectuées pour voir quelle méthode pourrait être adoptée par cette brigade.

Présentation de la Stratégie Ecophyto 2030

La stratégie Ecophyto 2030 repose sur un budget de 41 millions d'euros (215 millions en 2024). En 2025, 35 millions ont été déployés sur les 50 prévus dans le budget de départ mais la saturation des instituts techniques et de recherche n'a pas permis d'utiliser la totalité du budget. Il y a au moins un ETP dédié dans chaque DRAAF à cette mission mais la demande de moyens est portée dans le projet de loi de finances 2027. La Directrice confirme qu'il n'y a pas de recul de l'ambition mais que l'indicateur avait atteint ses limites (on peut mettre quelques grammes d'un produit très dangereux et plusieurs kilogrammes d'un produit moins dangereux mais au final que l'impact soit plus négatif).



L'indicateur a donc évolué pour avoir l'avantage de pondérer les quantités par un indice de dangerosité. Le sénateur Duplomb porte un deuxième projet de proposition de loi qui n'est pas encore débattu.

L'UNSA regrette que les moyens en investissements sur la recherche et le développement ne puissent pas être utilisés dans leur intégralité. La sortie des produits phytopharmaceutiques ou la diminution conséquente doit passer par ces investissements que le gouvernement doit prioriser.

Mise en œuvre de la Police Sanitaire Unique en 2025 et perspectives

On peut constater pour 2025 que l'objectif de +80 % de contrôles en remise directe est atteint avec plus de 87 000 contrôles réalisés. Inspections sur les denrées végétales et d'origine végétale : en 2025, 1 510 contrôles réalisés sur 2 100 prévus, et plus de 12 000 en établissements agréés. PSPC : la réalisation a atteint 96 % en 2025. Concernant les PSPC en alimentation animale, ce taux n'atteint que 78 % (non délégués).

Une baisse des contrôles de 20 % a été actée sur la programmation 2026 du fait de l'absence de clause de revoyure. Une activité importante de vérification des procédures de retrait/rappel a été constatée du fait de l'alerte sur la toxine Cérulite dans les laits infantiles.

La DGAL a aussi allégé les contrôles sur les compléments alimentaires et ne réalise plus les contrôles sur les produits pour lesquels il n'y a pas d'obligation.

Une mission du CGAAER va être lancée au 3^{ème} trimestre 2026 pour évaluer la délégation en remise directe. Elle permettra de vérifier l'efficacité de la délégation : coût, efficacité des contrôles, gestion du risque. La convention actuelle s'arrêtera fin 2028, il est donc nécessaire de décider courant 2027 de ce qui va être fait par la suite.

Position de l'UNSA : la mission CGAAER doit mettre en avant les avantages et les inconvénients de la délégation et proposer des hypothèses pour la suite. L'UNSA s'inquiète des positions qui pourraient être prises du fait des moyens financiers qui diminuent et pourraient faire courir un risque au consommateur. Pour l'UNSA, cette mission doit servir de base argumentaire pour demander les moyens nécessaires afin d'assurer la mission de service public qu'est la protection du consommateur.

Modernisation du système d'information de l'alimentation (SIAL)

Le système d'information de l'alimentation outille les agents du BOP 206, sa modernisation passe également par une réorganisation des équipes (présentée en CSA AC). L'objectif est de rendre le SIAL plus lisible pour rendre les outils plus pilotables pour une meilleure utilisation par les usagers.

La réorganisation du SIAL a été présentée à nos représentants du CSAAC (voir compte-rendu du groupe de travail « Réorganisation du SNUM et du SIAL/ DGAL du 07 avril 2026).

Une permanence est mise en œuvre auprès des agents concernés depuis début avril pour obtenir des renseignements sur cette réorganisation. Un agent qui repostule sur sa fiche de poste aura le poste mais il pourra aussi se porter candidat sur un autre poste. Un recrutement de 13 ETP sur 2026 et 13 ETP l'an prochain va être fait pour renforcer les équipes. Pour les nouveaux modules numériques, des formations vont être mises à disposition. Les organisations syndicales ont demandé à ce que du temps soit sacralisé en abattoir pour la formation à SIAA.

L'UNSA a insisté pour que l'ensemble des agents restent rattachés hiérarchiquement au chef de bureau afin que le nouvel échelon directeur de programme ne vienne pas éloigner les agents du chef de bureau et donc perdre en terme de RIFSEEP.

Situation sanitaire - mesures de gestion de crise

IAHP : la saison épizootique est conséquente par rapport aux 2 saisons précédentes. La Vendée concentre à elle seule 50 % des foyers et le reste est principalement en Pays de la Loire. Le vaccin est toujours efficace mais le coût supporté par les éleveurs devient pesant pour eux. Le socle de financement par l'État pour les maladies de catégorie A comme l'IAHP pour gérer les foyers et compenser les pertes économiques est toujours d'actualité. Hier, la France est passée en risque modéré.

PPA : la France est très largement menacée (Catalogne espagnole dernièrement touchée + Italie et Allemagne). 14 des 27 pays de l'UE sont actuellement touchés. Il n'y a actuellement pas de vaccin, tout repose donc sur la prévention et la biosécurité. 1 800 audits volontaires sur 3 000 éleveurs sondés (petits détenteurs) ont été réalisés.

Autres maladies : un webinaire s'est tenu le 09 avril sur la gestion des maladies de catégorie A pour les filières ruminants, volailles et porcins. Un second webinaire a eu lieu le 10 avril pour les filières ovines et caprines compte-tenu des maladies émergentes fièvre aphteuse, clavelée, peste des petits ruminants. Un retex interne organisationnel sur la gestion de crise de la DNC est en cours : le bilan est prévu le 07 mai.

Plusieurs étapes permettent de gérer une épizootie majeure : le socle (communication, préparation, organisation), la doctrine de la maladie, la veille/ alerte, la gestion de la crise et la post-crise. L'objectif est de pouvoir travailler sur toutes les briques et de les faire évoluer.

L'UNSA a porté dans plusieurs instances/GT la demande de moyens supplémentaires pour permettre aux agents de récupérer leurs heures après les crises, ainsi que la nécessité de prendre en compte l'ensemble des agents impactés par les crises pour le versement de l'IGC (y compris ceux ayant subi des surcharges de travail pour compenser la mobilisation de leurs collègues sur la crise).

L'administration a répondu que les règles de récupération des heures existent et doivent être appliquées, un rappel sera fait aux structures dans ce sens. Concernant l'indemnité de gestion de crise (IGC), le recensement est en cours auprès des services déconcentrés et à la DGAL : les remontées sont à faire pour mi-mai et la mise en paiement (dès validation par le CBCM) se fera au plus tôt en juillet ou août. Il y aura à nouveau une modulation avec 800, 1 000 ou 1 200 €.

Présentation du budget du programme 206 pour 2026

Le constat a été fait d'une sous-exécution sur 2025 de -38 millions d'euros (dont 15 millions pour Ecophyto voir ci-dessus). Les budgets alloués à la planification écologique et qui ont été fléchés lors du gel et du surgel de début d'année, ont été ventilés sur les vaccinations, le financement de la crise DNC et l'augmentation de l'épisode d'IAHP.

Pour la loi de finances initiale de 2026, on constate un retrait de 98 M€ (impactant notamment la planification). Des moyens supplémentaires sont prévus pour la lutte contre les maladies animales et pour la rénovation de laboratoires de l'ANSES.

Des ressources exceptionnelles vont permettre de financer les dépenses de crise : report des dépenses DNC, gestion Nématode du Pin, résurgence IAHP et gestion site de Pétosse, fin de vaccination contre la FCO.

Le schéma d'emploi pour 2026 est négatif avec -25 ETPT et -50 ETP. Depuis la mise en œuvre de la circulaire, les 3 % des Préfets ont coûté 9,3 ETPT (-3 en 2026).

La répartition des ETPT se fait selon le modèle de la dotation d'objectifs, puis la répartition de la part des anges suivant les dialogues de gestion technique (cette année 150 ETPT). Enfin, la DGAL maintient une enveloppe pour la gestion de crise ou les ouvertures d'abattoirs.

Les régions Occitanie, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui vont majoritairement absorber les 50 ETP de baisse. Deux de ces régions avaient été dotées de moyens supplémentaires pour la gestion de l'IAHP, il s'agit donc d'un rééquilibrage.

L'UNSA a, de nouveau, insisté sur les moyens à mettre en œuvre pour la gestion de crise. Les services sont en tension et des non-renouvellements de postes ou de contractuels sont d'ores et déjà annoncés.

L'administration a répondu que les structures devront faire les missions avec les moyens qui leur sont alloués. Des fiches de signalements pourront être transmises suite aux notes de programmation pour recenser les missions qui ne pourront pas être remplies et ainsi le faire valider en centrale.

[Présentation de la campagne d'attractivité des métiers en abattoir](#)

Trois axes principaux sont prévus dans cette campagne : Mieux recruter, mieux former et améliorer les conditions d'exercice du métier. Une communication sur les métiers en abattoir va être faite en interne et en externe, orientée sur le recrutement. L'objectif est de proposer des supports de communication qui peuvent être utilisés sur le site internet (support informatique), dans des forums de métiers (kakemono), auprès des lycées agricoles (diaporama). Deux livrets présentant les missions des vétérinaires officiels (VO) et des auxiliaires officiels (AO) seront finalisés d'ici l'été. Des capsules vidéo de présentation des métiers et des vidéos duo VO/AO ont été tournées.



Déclaration liminaire du CSA Alimentation du 28 avril 2026

Paris, le 28 avril 2026

Lors du dernier CSA Ministériel, l'UNSA vous a à nouveau alerté sur la nécessité de renforcer les effectifs dans les DDPP qui enchainent les gestions de crise. En effet, les agents ne peuvent pas récupérer les heures cumulées lors des périodes intenses de crise. Les collègues sont fatigués et ont besoin de ces temps afin de pouvoir tenir sur du long terme. Les réformes subies de façon régulière depuis plusieurs années, la PSU est le dernier exemple en date, font peser sur les services des difficultés régulières, une charge de travail supplémentaire. Rappelons que l'absence de clause de revoyure pour raison budgétaire a déjà impacté nos collègues.

Or, nous apprenons depuis quelques jours qu'un certain nombre de postes sont fermés dans les structures, qu'elles sont en sur-dotation alors que dans nombre d'entre elles, des gestions de foyers demeurent et des postes en PSU ne sont pas renouvelés. Ici, ce sont des postes occupés par des contractuels de longue date qui ne sont pas renouvelés avec, bien sûr, une perte de compétence puisque ces agents sont formés et que si renfort il devait y avoir à nouveau, ils ne seront plus disponibles.

Là, ce sont des postes demandés à l'ouverture en mobilité qui se voient refusés.

Nous sommes conscients qu'avec le Reset BREXIT, le ministère va devoir reclasser un certain nombre d'agents mais si les contrôles en SIVEP doivent être maintenus jusqu'à ce que leur date de fin soit entérinée, les missions des DDPP et les gestions de crise doivent elles aussi être assurées et pas aux dépens de nos collègues déjà épuisés dans ces services.

L'UNSA ne pourra accepter que l'absence de visibilité du Reset BREXIT puisse impacter l'ensemble des structures du BOP 206. Des moyens humains et financiers sont nécessaires pour maintenir nos missions au service de la santé publique.

Je vous remercie